

MAGNUM XT

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	MAGNUM XT
Autres moyens d'identification	ECLEAN MAGNUM XT
Famille du produit	mélange
Usage recommandé	Emulsifiant nettoyant pour tapis.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant	Esteam Mfg Ltd, 3750 19th NE , Calgary , Alberta, T2E6V2, 403-291-7050, esteam.com Canutec, 1-613-996-6666, 24 hr
Date de préparation	le 26 avril, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :
Provoque de graves lésions des yeux.
Provoque une irritation cutanée.

Prévention :
Porter un équipement de protection des yeux
Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.
Porter des gants de protection.

Intervention :
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Identificateur du produit : MAGNUM XT - Ver. 1

Date de préparation : le 26 avril, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Sodium Metasilicate	6834-92-0	1-5		
Dipropylene glycol monomethyl ether	34590-94-8	1-5		
Potassium hydroxide	1310-58-3	1-5		
Tetrapotassium pyrophosphate	7320-34-5	1-5		

Notes

* Le pourcentage exact (concentrations) de la substance dans le mélange a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Si les symptômes se développent. Transporter à l'air frais.

Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. Enlever tous les vêtements et les chaussures contaminés contacter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Ne pas faire vomir sauf indication contraire de le faire par le personnel médical.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Produit concentré : il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Identificateur du produit : MAGNUM XT - Ver. 1

Date de préparation : le 26 avril, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conservez dans un endroit frais et sec. Tenir hors de la portée des enfants.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des gants de protection chimique.

Protection des voies respiratoires

Respirateur pas nécessaire, la ventilation générale est généralement suffisant.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide bleu clair.
Odeur	De fleurs
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	11.9
Melting Point/Freezing Point	0 °C (32 °F) (congélation)
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.046
Solubilité	complètement dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Poids moléculaire	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Identificateur du produit : MAGNUM XT - Ver. 1

Date de préparation : le 26 avril, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Hautes températures.

Matériaux incompatibles

Peut réagir avec des oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, des produits de décomposition dangereux ne devraient pas être produits.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë**

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Dipropylene glycol monomethyl ether	> 275 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	> 5000 mg/kg (rat) 7 h	9510 mg/kg (lapin)
Sodium Metasilicate	> 2060 mg/m3 (rat)	1280 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (rat)
Potassium hydroxide		273 mg/kg (rat)	> 1260 mg/kg (lapin)
Tetrapotassium pyrophosphate		> 1000 mg/kg (lapin)	> 4640 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une grave affection oculaire selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique**Inhalation**

Sans danger selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Absorption par la peau

Sans danger selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Ingestion

Nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires.

Cancérogénicité

N'est pas un cancérogène.

Toxicité pour la reproduction**Développement de la progéniture**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Identificateur du produit : MAGNUM XT - Ver. 1

Date de préparation : le 26 avril, 2017

Date de la plus récente version révisée :

N'est pas un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Persistance et dégradation

Pas de données disponibles sur le produit lui-même.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus comme éléments bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par gestionnaire de la sécurité des produits

Numéro de téléphone 403-291-7050

Date de préparation le 26 avril, 2017

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ingrédient brut de SDS de.

Avis Tous les renseignements indiqués ici sont basés sur des données fournies par les fabricants de matières premières et / ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations sont supposées être exactes et fiables, nous ne faisons aucune déclaration quant à l'exhaustivité ou l'exhaustivité. Conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur la pertinence de l'information à leurs besoins particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de leur manutention,

Identificateur du produit : MAGNUM XT - Ver. 1

Date de préparation : le 26 avril, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Page 05 de 06

l'élimination et de la publication ou de l'utilisation du produit, ou de la confiance sur les informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné dans le présent document et ne portent pas sur son utilisation en combinaison avec tout autre produit chimique. Lire l'étiquette avant utilisation de ce ou tout autre produit, et prendre toutes les précautions nécessaires, dictées par l'étiquette ou par le bon sens pour assurer que votre santé est protégé

Identificateur du produit : MAGNUM XT - Ver. 1

Date de préparation : le 26 avril, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Page 06 de 06